Assemblée Générale du Bon Tempérament le 14 novembre 2015

Restaurant Aux Deux Clés de Schwenheim

président de séance : Thibaud Schlaflang secrétaire de séance : Brigitte Bilwes

présents : 29 membres ayant droit de vote (plus de 16 ans)

5 membres de moins de 16 ans donc n'ayant pas droit de vote

Représentés: 9 membres ayant droit de vote

L'association compte à ce jour 63 membres, dont 49, ayant acquitté leur cotisation pour l'année 2015 ont le droit de vote. Le quorum est donc de 25. Le quorum étant largement atteint l'Assemblée Générale est ouverte à 20h15.

I-Adoption du compte rendu de l'AG de novembre 2014

Ce compte rendu, rédigé par Brigitte Bilwes, a été joint aux convocations à l'AG.

Il est adopté à l'unanimité après modification d'un chiffre erroné dans le nombre de jeunes de moins de 16 ans.

II-Rapport moral présenté par le président en exercice Thibaud Schlaflang (repris en partie dans ce compte rendu. Il est consultable dans son intégralité dans les archives.)

a) Les membres de l'association

2011 = 80 personnes dont 19 jeunes de moins de 16 ans

2012 = 70 personnes dont 21 jeunes de moins de 16 ans

2013 = 64 personnes dont 14 jeunes de moins de 16 ans

2014 = 64 personnes dont 13 jeunes de moins de 16 ans

2015 = 63 personnes dont 12 jeunes de moins de 16 ans

b) Remerciements pour les tâches accomplies

- à tous les membres du CA pour leur travail tout au long de l'année : Françoise O, Sophie, Annie, Sabine, Camille, Violaine, Corinne, notre secrétaire Brigitte, nos trésoriers Jean-Pierre et Tanguy, notre vice-présidente et chef de choeur Simone
- à tous ceux qui qui ne sont pas au CA et organisent un concert, un pot, l'intendance, participent aux commissions, etc
- Paul, notre pianiste
- Jill pour son hospitalité

Enfin merci à ceux qui permettent au BT de remplir sa fonction première, c'est à dire être une chorale :

• direction du choeur des enfants : Camille

• direction musicale: Simone

c) Les actions

Le programme musical de 2015 était « Guerre et Paix »

Concerts du séjour d'été à Margencel du 18 au 27 juillet, avec pré-BT depuis le 13 juillet.

23 juil: Château de Ripaille à Thonon les Bains

24 juil: église d'Yvoire 25 juil: Eglise de Chatel

Nous avons eu des locaux agréables. Les trois concerts furent des réussites avec notamment une belle qualité musicale où la chorale a bien été servie par la présence de l'orchestre. Les animations avec les chevaux proposées par Danielle et Veronique ont été forts appréciées. Les difficultés de coexistence entre les chevaux et les campeurs, perceptibles en début de séjour, ont été rapidement résolues. La fête de fin de séjour a été une réussite tant par son contenu que par un timing rigoureux.

Concerts en Alsace

Les traditionnels concerts de rentrée en 2014 ont été reportés en février 2015 pour cause d'événements exceptionnels en fin d'année (I Muvrini et L'homme armé).

14 fev : chapelle Saint Florent à Saverne

15 fev : église du Christ ressuscité à Strasbourg

Participation à la fête de la musique le 21 juin à Saverne

6 juil : concert a l'Heliodome en remerciement de l'accueil pour une répétition

12 sept : Abbatiale Saint Etienne à Marmoutier 13 sept : Eglise du Christ ressuscité à Strasbourg

10 oct : Eglise protestante de Fénétrange

Événements exceptionnels:

- Le mariage de Johanna, amie de Françoise Lesage, à Balbron, le 1 aout
- Le mariage de Monique, mère de Thibaud et Tanguy, et Joel, à Monswiller le 29 août.

Projets

- 19 déc : au Zenith de Strasbourg avec le groupe I Muvrini
- 2 juil : mariage de Tanguy et Frédérique
- 23 juil : mariage de Marion et Jean-René
- séjour d'été du 12 au 22 août à Divajeu (Drôme) avec pré-BT à partir du 8 août

Remarques

L'accueil à Fénétrange a été très chaleureux et le BT est invité à revenir quand il veut.

Les concerts à Marmoutier et à la chapelle saint Florent ont été d'une part enregistrés par Eric Finck et filmés par Dany Fisher. Les videos sont mises en ligne sur YouTube et sur le site du BT.

d) Fonctionnement de l'association

Le CA de 14 membres s'est réuni 7 fois depuis la dernière AG. Les réunions du CA sont ouvertes à tous les membres du BT sans droit de vote pour les personnes non élues. L'ordre du jour, la date et le lieu sont affichées sur le site du BT.

Le CA met en place des commissions (par exemple site web et communication-publicité) dont la composition est donnée sur le site. Ces commissions rendent compte de leur travaux au CA. La prochaine réunion du CA le 20 novembre aura pour tâche de désigner le nouveau bureau et de mettre en place des commissions. Ces commissions sont pilotées par des membres du CA mais sont ouvertes à toutes personnes intéressées. Un appel à participation sera lancé par mail.

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité moins une abstention

III-Rapports financiers présenté par le trésorier

1°Tanguy Schlaflang, gestionnaire de la vie associative

- Le tableau des charges et recettes, distribué à tous les assistants est commenté point par point.
- Globalement l'exercice en cours dégage un bénéfice de 1326,94€ (contrairement à l'exercice précédent qui présentait un déficit de 33,76€). Cela est du au fait que les concerts de larentrée 2014 ont été décalés en février 2015. Au total nous avons donné 5 concerts de plus en 2015 qu'en 2014.
- On note peu d'achats de partitions. Les partitions de « l 'Homme Armé » ont été offertes par la ville de Saverne.
- Le volume des photocopies est en hausse car il y a eu beaucoup de partitions écrites par nous.
- Du matériel musical a été acheté : un petit piano pour les répétitions et des lampes de pupitre pour la cheffe de choeur et le pianiste.
- · Les cotisations restent inchangées.
- Le fond de solidarité a été sollicité une fois.
- L'amortissement du CD « vent d'Est » atteint 86% (on a gagné 2% depuis 2014)
- La ligne « redistribution » est en hausse car nous avons pris en charge les boissons lors de l'AG et le repas préparé par Corinne lors du week end de fin janvier
- Il n'y a pas eu de subvention cette année.
- Pour les dépenses du réveillon et de la tournée d'été le BT ne sert que de banque de transfert. Les sommes sont remboursées par les participants.

2° Rapport des Réviseurs aux comptes présenté par Geraldine

- Géraldine Bonnard et Nicolas Roth, réviseurs aux comptes soulignent que la prise en charge séparée de la trésorerie par Jean Pierre pour le séjour d'été et par Tanguy pour le reste des comptes fonctionne bien.
- Ils signalent que la possibilité offerte aux choristes d'un paiement échelonné est une charge supplémentaire pour la gestion du séjour.
- Ils préconisent qu'une personne aide Tanguy en prenant en charge la relance des cotisations. Celles ci doivent être réglées avant une date butoir à définir.
- Ils n'ont relevé aucune anomalie dans les comptes et félicitent les trésoriers. Géraldine donne lecture du rapport qu'ils ont rédigé. Ils proposent à l'assemblée de donner quitus aux trésoriers.

Le rapport financier, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

IV-Commission de solidarité

Olivier rappelle l'existence de cette commission auprès de laquelle toute personne ayant des difficultés financières pour participer à une activité du BT peut solliciter une aide. Il est possible également de demander une aide pour une formation musicale. Elle est composée d'Olivier, Jean-Pierre, Géraldine et Annie. Le fond de solidarité est alimenté par des dons. Corinne rappelle que l'ensemble du BT a intérêt à ce que tous ses membres participent aux activités et qu'il ne s'agit donc pas de « charité » mais bien de solidarité.

V-Projet musical, présenté par Simone Duclos, chef de choeur assistée de Camille Gerlier pour les enfants.

- Le programme de l'année s'articule « autour du vent » à travers les époques et les pays. Il comportera aussi des interventions d'instruments à vents et également des lectures de poèmes sur ce thème. Les enfants aborderont des chants en relation avec le thème général (le choix n'est pas encore arrêté).
- Les concerts commenceront par « Conquest of Paradise » avec la participation de tous (enfants, jeunes et adultes, débutants ou confirmés) soit comme choriste soit comme instrumentiste. Elle aimerait de la même façon clore les concert.
- Une œuvre pour choeur et orchestre à vents est en cours de composition à l'intention du BT par Dimitri Aguero. C'est un fragment d'une messe (le credo) sur un thème de Parsifal. La partition n'est pas encore disponible.
- Simone et Camille rappellent que pour progresser il faut une présence régulière aux répétitions. Cela est d'autant plus important pour les jeunes et les enfants qui ne répètent qu'une fois par mois.

Remerciements à Thibaud pour l'écriture des partitions

VI-Discussion Générale

Intervention tragi-comique des ténors :

Ils font part de leur colère d'avoir été suspectés de ne pas se laver dans un article de la gazette parue lors du séjour d'été...C'était l'hypothèse avancée par l'auteur pour expliquer le fait que les puces de canards ne les avaient pas attaqués.,

Ce compte rendu ne reprend pas les interventions de chacune de personnes mais les regroupe autour des thèmes abordés sans respecter la chronologie.

Le répertoire

Le trio dans la prise de Calais : Jean Pierre a trouvé que cela apportait une richesse supplémentaire dans le concert, Tanguy a apprécié d'avoir été partie prenante de cette expérience.

Rossini: Florence et Jean Pierre ont aimé chanter ces œuvres.

Jenkins: Christophe sature un peu

Variété des œuvres : Jean Pierre apprécie l'équilibre entre les pièces

anciennes et plus modernes, pièces courtes et plus longues. Il est appuyé par Colette et Jill qui disent que les spectateurs aiment cette diversité.

Participations à des projets avec d'autres formations : Florence toujours partante.

Séjour d'été à Margencel

- Merci à Françoise O. pour avoir trouvé ce lieu.
- Ont bien aimé : -l 'ambiance (Christophe et Tanguy),- le temps libre pour le tourisme (Jill). Simone répond que le but premier du séjour est de faire de la musique et de préparer les concerts. L'emploi du temps est donc dépendant de l'état des connaissances du programme. Corinne au contraire a trouvé qu'il n'y avait pas assez d'activités programmées.
- Simone rappelle qu'il est important que tous les choristes participent au séjour d'été qui est une part importante de la vie du BT.
- Christophe a trouve bien le nombre de concerts.

Séjour d'été 2016 à Divajeu

- Corinne a visité les locaux. Le confort est moindre que celui de Margencel : chambres avec 2 ou 3 lits superposés, pas de sanitaires dans les chambres. Il y a aussi la proximité d'une ligne de TGV avec le bruit correspondant. Il y a plusieurs bâtiments. Camille dit qu'il y a 96 places au total. Il est possible de voir les bâtiments sur le site: http://www.mfrdivajeu.asso.fr/visite-360-mfr.html. Il est possible de camper.
- Jill propose que les gens qui veulent loger ailleurs s'organisent. Cependant si beaucoup de personnes logent ailleurs cela va augmenter le prix de revient pour ceux qui logent dans la MFR car le tarif est forfaitaire
- La région est très touristique.

Nouvel an au Lichtenberg Réservations faites par Corinne

Nous avons fêté le nouvel an 2007 dans ces locaux. Il y au maximum une quarantaine de places avec des chambres à 4 et à 7 lits (lits superposés). Pour le moment il y a une quinzaine d'inscrits.

Commission Communication

Gazette : Bravo à l'équipe de communication, en particulier à Violaine. La gazette est parue régulièrement tous les dimanches BT et t il y a eu également une édition à Margencel

Election du CA et des réviseurs aux comptes

Dans les statuts, les membres du CA sont renouvelés tous les ans. Deux membres du CA sortant ne sont pas candidats pour un nouveau mandat.

Quatre nouveaux candidats se présentent. L'assemblée décide de voter sur l'ensemble de la liste des candidats.

Les candidats au CA sont élus à l'unanimité.

Liste des membres du CA:

Brigitte Bilwes, Simone Duclos, Corinne Husser, Camille Lienhard, Zoé Lienhard, Annie Mahler, Jean-Pierre Nafziger, Valentin Nafziger, Françoise Oberlé, Lucie Pfeffer, Nicolas Roth, Sabine Sansig, Tanguy Schlaflang, Thibaud Schlaflang, (et Olivier Duclos, membre de droit mais ne participant pas aux réunions).

Geraldine Bonnard et Colette Wehr sont candidates au poste de réviseur aux comptes.

Ils sont élus à l'unanimité.

Divers

Par décision du CA les boissons de la soirée sont offertes par le BT et un tarif famille est appliqué.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.